

Le vignoble bio en production

18,3 % du vignoble régional conduit en bio

Fin 2015, les surfaces en conversion représentent 9,1 % des surfaces conduites en bio en France et 18,3 % en PACA.



Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur forment le 1^{er} bassin viticole bio de France avec plus de 42 000 Ha, soit près de 60 % du vignoble bio et conversion national.

La région PACA avec 23 % demeure la 2^{ème} région productrice de raisin de cuve bio, derrière le Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.

Dynamique et répartition du vignoble bio français

Fin 2015, le vignoble bio français a progressé de + de 8 % (contre 1 % en 2014). Les surfaces en conversion poursuivent leur diminution par rapport à l'an passé (-26 %).

France fin 2015 (bio et conversion)

71 393 Ha bio & conversion

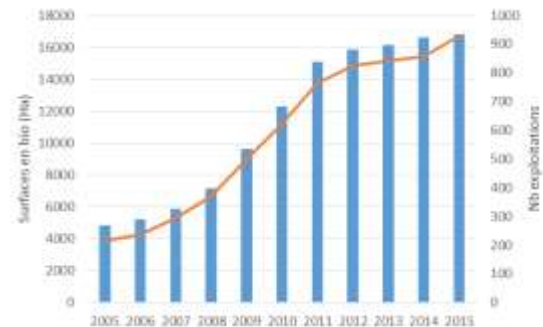
- 11 349 Ha en conversion (soit 16 %) 9,1 % du vignoble national
- 5 176 exploitations (5 736 en 2014)
- Evol surf 2015/14 : ↗ 5 197 Ha (ou ↗ 8 %)

Repères PACA fin 2015 (bio et conversion)

↗ **16 729 Ha**

- Dont 2 817 Ha en conversion (soit 17 %)
- ↗ **18,3 %** du vignoble régional (17 % en 2014)
- ↗ **935 exploitations viticoles** (2015/14 = ↗ 12 %)
- ↗ Evolution des surfaces 2015/14 : ↗ 1 285 HA (↗ 11 %)

Evolution du nombre d'exploitations viticoles et des surfaces bio entre 2005 et 2015



La filière viticole bio en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vaucluse

9 484 Ha - 517 exploitations
Ha bio 2015/14 : ↗ 10 %
SAU Bio = 18,5 % du vignoble

Bouches-du-Rhône

2 738 Ha - 120 exploitations
Ha bio 2015/14 : ↗ 14 %
SAU Bio = 26 % du vignoble

Var

4 224 Ha - 245 exploitations
Ha bio 2015/14 : ↗ 17 %
SAU Bio = 14,8 % du vignoble

Hautes-Alpes

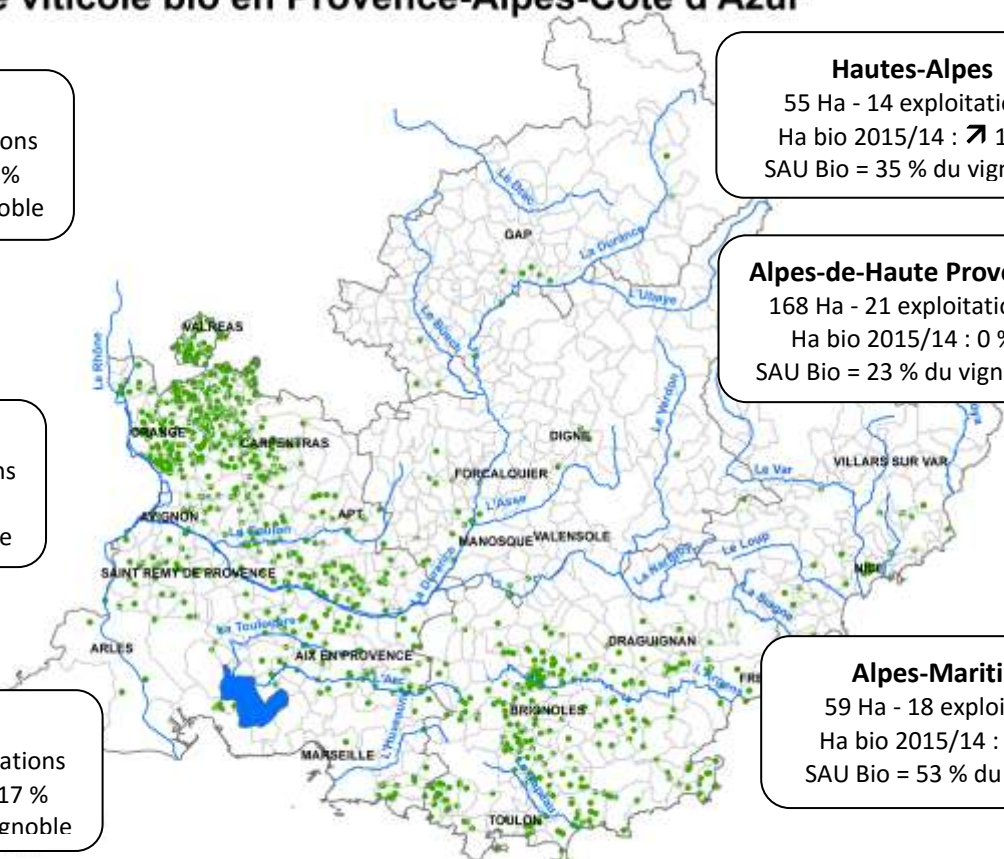
55 Ha - 14 exploitations
Ha bio 2015/14 : ↗ 12 %
SAU Bio = 35 % du vignoble

Alpes-de-Haute Provence

168 Ha - 21 exploitations
Ha bio 2015/14 : 0 %
SAU Bio = 23 % du vignoble

Alpes-Maritimes

59 Ha - 18 exploitations
Ha bio 2015/14 : ↗ 16 %
SAU Bio = 53 % du vignoble



Analyse prospective : La Viticulture Biologique en PACA

FORCES

- ❖ 1^{ère} région française pour son taux de pénétration dans son vignoble (18,3 %)
- ❖ un climat favorable à la pratique de l'AB
- ❖ Des appellations phares en vallée du Rhône et en Provence
- ❖ Une gamme étendue en bio (AOP, IGP...)
- ❖ Une bonne valorisation notamment grâce à une forte part vendue en direct.
- ❖ Une présence sur des salons professionnels reconnus (Vinexpo, Vinisud, Millésime Bio...).



FAIBLESSES

- ❖ Une stagnation du prix des vins bio depuis 2009 et des écarts de prix qui diminuent entre bio et conventionnel.
- ❖ Le ralentissement des conversions et du développement des surfaces bio.
- ❖ Manque d'investissements pour la promotion et la connaissance de l'offre et des marchés bio.
- ❖ Distribution de l'offre bio et locale à améliorer sur tous les circuits (cavistes, magasins, GD, export...).



OPPORTUNITES/ENJEUX

- ❖ La mise en place de mécanismes de régulation de l'offre afin d'entretenir des prix rémunérateurs et d'éviter le déclassement des produits par manque d'acheteurs (source : « La mise en marché des vins issus de l'AB » Sud Vin Bio).
- ❖ L'émergence de filières de valorisation des sous-produits de la vinification bio ?

MENACES

- ❖ L'avancée du foyer de flavescence dorée dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône.
- ❖ La recrudescence du Black Rot
- ❖ Risque de baisse de prix sur certains segments voire déconversion



Se convertir en bio peut être une solution économique pour la ferme qui contribue à la préservation des écosystèmes et au développement de la biodiversité.

Rédaction : Vincent OLIVIER
Chargé de missions – Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 04 90 84 43 67
Mail : vincent.olivier@bio-provence.org
Site web : www.bio-provence.org

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur : contact@bio-provence.org